Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 29 janvier 2013
N° CERTA-2013-AVI-072

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans le système SCADA Siemens S7

Gestion du document

Référence	CERTA-2013-AVI-072
Titre	Vulnérabilité dans le système SCADA Siemens S7
Date de la première version	29 janvier 2013
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin d'alerte Siemens 67385048 du 23 janvier 2013
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Atteinte à la confidentialité des données.

2 Systèmes affectés

Siemens S7

3 Résumé

Une vulnérabilité a été identifiée dans *Siemens S7*. Elle concerne le chiffrement lors de l'échange de mots de passe et peut, dans certaines conditions, mener un utilisateur malintentionné à obtenir le mot de passe en clair.

4 Contournement provisoire

Le CERTA recommande de totalement déconnecter les systèmes concernés d'Internet. Il est également conseillé de limiter les accès aux équipements au moyen de réseaux privés virtuels (VPN) et pare-feux.

5 Documentation

- Bulletin d'alerte Siemens 67385048 du 23 janvier 2013 :
  http://support.automation.siemens.com/WW/llisapi.dll?func=cslib.csinfo&lang=en&objid=67385048&caller=view

- Bulletin d'alerte ICS-CERT 13-016-02 du 16 janvier 2013 :
  http://www.us-cert.gov/control_systems/pdf/ICS-ALERT-13-016-02.pdf
- Guide de sécurité des systèmes industriels :
  http://www.ssi.gouv.fr/systemsindustriels

Gestion détaillée du document

29 janvier 2013 version initiale.